

COMMUNE D ' YEVRES
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 25 septembre 2012

Le 25 septembre 2012, à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Yèvres s'est réuni, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DOUSSET Dominique, Maire.

Le procès verbal de la précédente séance, en date du 10 juillet 2012, est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC PLACE DU LIEUTENANT STOCKES : ATTRIBUTION DES LOTS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'Offres a retenu les entreprises pour l'aménagement de l'espace public Place du Lieutenant Stockes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la décision de la Commission d'Appel d'Offres :

* lot n° 1 : VRD, sols et mobilier : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS pour 127 405,79 € H.T.

* lot n° 2 : Maçonnerie : SARL AUTHON CONSTRUCTIONS pour 73 256,65 € H.T.

* lot n° 3 : Basse tension, éclairage : CEGELEC pour 19 288,05 € H.T.

* lot n° 4 : Plantations : ARPAJA pour 9 994,71 € HT.

- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

RESULTAT ENQUÊTE PUBLIQUE :
ALIENATION DU CHEMIN RURAL N° 74 DIT « DE LA GRANGE » A LA GRANGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique destinée à recueillir les observations du public sur le déclassement et l'aliénation du chemin rural n° 74 dit « de la Grange » à la Grange, au profit de Monsieur CAMPAGNE Gilles, a eu lieu du 25 juin au 09 juillet 2012.

Aucune observation n'a été inscrite sur le registre déposé en Mairie, Monsieur Armel MALABOEUF, commissaire enquêteur, a rédigé son rapport, et émet un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- le déclassement de ce chemin rural pour une superficie de 2 770 m²,

- l'aliénation de cette surface au profit de Monsieur CAMPAGNE Gilles aux conditions préalablement établies.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir et toute pièce s'y rapportant.

RESULTAT ENQUÊTE PUBLIQUE :
ALIENATION DU CHEMIN RURAL N° 117 ET D'UNE MARE COMMUNALE AU TARTRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique destinée à recueillir les observations du public sur le déclassement et l'aliénation du chemin rural n° 117 et d'une mare communale au Tartre, au profit de Monsieur DUMAND Alain, a eu lieu du 25 juin au 09 juillet 2012.

Aucune observation n'a été inscrite sur le registre déposé en Mairie, Monsieur Armel MALABOEUF, commissaire enquêteur, a rédigé son rapport, et émet un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- le déclassement du chemin rural n° 117 et d'une mare communale au Tartre, pour une superficie de 797 m²,

- l'aliénation de cette surface au profit de Monsieur DUMAND Alain, aux conditions préalablement établies.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir et toute pièce s'y rapportant.

**RETRAIT DE LA COMMUNE DE VIEUVICQ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE
DE BROU (S.I.S.S.) ET PROJET DE STATUTS MODIFIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Brou (S.I.S.S.) a accepté le retrait de la commune de Vieuvicq, et modifié les statuts, suite à ce retrait.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce retrait et sur le projet de statuts modifiés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte :

- le retrait de la commune de Vieuvicq du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Brou,
- le projet de statuts modifiés.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS COMMUNALES 2013

Le Conseil Municipal fixe le calendrier des manifestations communales de l'année 2013 :

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur divers travaux :

- aménagement du St Jacques : le diagnostic de performance énergétique prévisionnel après travaux a été réalisé. Le dossier de consultation des entreprises doit être finalisé pour la mi-octobre.
- bâtiment technique : il reste le branchement électrique à réaliser.
- reprise de concessions au cimetière : des devis sont toujours en attente.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que le problème des petites motos, rue de la Croix Verte, semble être résolu.
- que des modifications au sein du bureau de l'association « les Amis de la danse » sont annoncées.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal :

- du bilan du 14 juillet.
- de courriers de remerciements suite aux subventions versées.

Madame Nadine LORIOT informe le Conseil Municipal qu'une haie gêne à Montemont. Monsieur le Maire répond que le nécessaire sera fait auprès du propriétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.